

# E3D : Etablissement en démarche de développement durable

## ➤ Principes et enjeux

Le **label ministériel E3D** permet de **valoriser** le travail mené par la communauté éducative et ses partenaires, de le faire connaître et ainsi de le **partager**. L'intégration de l'E3D au projet d'école favorise l'implication des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative dans un **projet citoyen commun et concret de développement durable**. L'obtention de ce label ne constitue pas un aboutissement, mais elle est surtout la marque d'une **volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue**.

## ➤ Mise en œuvre de la démarche

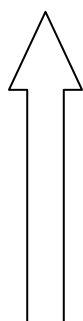


## ➤ Obtenir le label E3D

L'établissement doit le solliciter auprès des autorités académiques. Le **dossier** sera étudié par le comité académique d'éducation au développement durable. Ce dossier comporte :

- ❖ La **description** de la démarche
- ❖ Les **modalités de la mise en œuvre**
- ❖ L'intégration au **projet d'école**
- ❖ La formalisation des **partenariats**
- ❖ L'**état de la démarche**
- ❖ Le projet de **communication** sur la démarche

Il existe **trois niveaux de labellisation** :



Niveau 3 : <b>Déploiement</b> (fonctionnement de l'école modifié, montage d'actions transférables, éthique du développement durable développée sous la forme d'une charte par exemple, stratégie de pérennisation clairement énoncée)
Niveau 2 : <b>Approfondissement</b> (formation des personnes, activités coordonnées, culture commune, réalisation des premières actions de valorisation et de communication)
Niveau 1 : <b>Engagement</b> de la démarche (diagnostic, inscription au projet d'école, partenariats engagés)